

ASSOCIATION DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE EN SEINE-ET-OISE

A cette date, Madame Marthe Chéron et son beau-frère Auguste résolurent de donner les bâtiments à « L'association de l'enseignement libre en Seine et Oise », association loi 1901, fondée en 1920 à Versailles et émanant en fait de l'évêché du dit lieu. Ses buts étaient le soutien et la défense des intérêts de l'enseignement « libre », c'est-à-dire confessionnel. Le développement d'activités scolaires et périscolaires allait dans ce sens.

C'est dans ce nouveau cadre que par la suite Marthe Chéron consacra ses jeudis après-midi au catéchisme dans les anciennes salles de classe encore équipées de leurs pupitres de bois ; bon nombre d'anciens marinois se souviennent encore...

Peu après le décès de Marthe Chéron, n'ayant sans doute plus guère d'espoir de se maintenir à Marines, l'association prit la décision de se séparer de la maison des Chéron et la céda en 1967 à Monsieur et Madame Tiercelin moyennant 150.000 francs.

L'association s'est toutefois réservé une parcelle de terrain à l'angle de l'impasse Saint-Rémy, où a été édifiée depuis la salle paroissiale Saint-Rémy.

FAMILLE TIERCELIN

Les époux Tiercelin ont demeuré dans la maison durant de nombreuses années. Après le décès de Madame Tiercelin en 1997, son mari et ses enfants ont dû vendre la maison, qui a été acquise en 2002 par la ville de Marines...

COMMUNE DE MARINES

A partir de là, il aura fallu encore une petite dizaine d'années pour concrétiser le projet de gîte de groupes et en particulier réunir les financements nécessaires.

Une étude de faisabilité a abouti en 2004, un permis a été délivré en 2008 et les travaux ont débuté en 2009 pour être achevés fin 2010, sous la conduite des architectes Maquin et Pons. Façades et toitures ont été entièrement refaites, l'intérieur réaménagé en fonction de la nouvelle vocation des lieux, en respectant au mieux le caractère de la bâtisse. Huit chambres-dortoirs de 31 lits au total ont été aménagées dans les étages, auxquelles on a donné les noms d'artistes de l'époque Arts Déco...



Grâce aux financements du Parc Naturel Régional du Vexin français et des collectivités territoriales, la bâtisse a pu être restaurée et aménagée en gîte de groupe.

Il a été inauguré le 20 novembre 2010 et a reçu le nom de Philippe Oyer, conseiller municipal décédé en 2007, ancien président des Amis de Marines, vice-président des Amis du Vexin et défenseur du Parc Naturel Régional du Vexin français.



Ville de Marines



GÎTE DE GROUPE PHILIPPE OYER À MARINES

HISTOIRE D'UNE BÂTISSE DE CARACTÈRE

**LA VIE D'UNE MAISON SE
CONFOND AVEC CELLE DE
SES HABITANTS.**

**DÈS LORS. RETRACER
L'HISTOIRE D'UN IMMEUBLE
BÂTI. C'EST AUSSI RESTITUER
LE PARCOURS DES FAMILLES
QUI Y ONT VÉCU.**

**JOSÉ GILLES, AUTEUR DU
LIVRE L'HISTOIRE DE
MARINES. NOUS RACONTE
L'ITINÉRAIRE DE CETTE
BÂTISSE DE CARACTÈRE.**

La propriété a été acquise en 2002 par la ville de Marines. Elle abrite désormais un gîte de 31 lits afin d'y accueillir des groupes de randonneurs, des familles, des cyclotouristes et autres visiteurs de notre belle région du Vexin français.

Les lieux se présentent actuellement comme une grande bâtisse de caractère sur trois niveaux, dont le dernier sous les combles, au numéro 15 de la rue Jean Jaurès, autrefois rue du Sablon. Au-devant de la maison se trouve une cour ouvrant sur ladite rue, et au derrière un jardin communiquant avec la rue Sainte-Barbe sur le côté. Ce jardin a été largement amputé pour la construction d'un parking utile aux petits commerces du centre-ville.

La bâtisse à l'air fort ancienne, avec ses tourelles sur l'arrière, ou plutôt sa tourelle puisque celle de droite a été supprimée, brisant une belle symétrie, lors de la construction de la grande salle moderne qui donne sur le jardin.

Mais cette ancienneté est toute relative puisque la maison que nous connaissons ne figurait pas au cadastre « napoléonien » de Marines achevé en 1830. (Plan)

Ce plan cadastral nous montre en effet, à l'époque, plusieurs constructions numérotées E 235 à 238, autour d'une cour donnant sur la rue par un petit passage, et par derrière sur le pré Sainte-Barbe, vaste prairie traversée par un ruisseau. Elles appartenaient aux châtelains de Marines, les Gouy d'Ar-sy et à d'autres familles dont monsieur et madame Jean –François Boissy.

FAMILLE BOISSY

Ces derniers achetèrent en 1817 la maison construite en 1806 à la place d'une mesure et y firent élever un premier étage.

Après le décès de Jean-François Boissy en 1847, son épouse et son fils, Jean-Louis, gardèrent la mai-son et purent profiter de la belle opportunité qui se présenta en la création du lotissement du pré Sainte Barbe.

**CRÉATION D'UN LOTISSEMENT SUR LE PRÉ-
SAINTE-BARBE**

Le comte Alfred de Gouy d'Ar-sy, descendant des derniers seigneurs de Marines, eut en effet en 1853 l'idée novatrice pour l'époque de créer dans le pré Sainte-Barbe 91 parcelles de terrain à bâtir, desservies par une place centrale nommée initialement place Sainte-Barbe (actuellement place de Verdun), d'où partiraient plusieurs rues.

Le comte trouvait là le moyen de renflouer ses fi-nances tout en favorisant l'essor de la ville de Ma-rines.

Afin d'avoir le soutien de la municipalité il offrit une grande parcelle pour la construction d'une école de garçons (actuelle école Paul Cézanne).

Une des rues ainsi créées, la rue Sainte-Barbe, ve-nait de la place du même nom et débouchait dans la rue du Sablon, quelques mètres au-dessus de la maison des Boissy, éventrant la grande cour com-mune qui se trouvait là.

La partie de cour restant pris le nom de cour Sainte-Barbe et la petite impasse Saint-Rémy, partant de cette nouvelle rue, donna accès à plusieurs terrains enclavés.

Le lotissement se concrétisa en 1856 avec la mise en adjudication des premiers terrains.

Jean-Louis Boissy se rendit acquéreur après plu-sieurs enchères des parcelles n° 27 et n°28 situées juste derrière la maison. Il lui en coûta environ 4.800 francs, prix à payer pour se constituer un jar-din d'une trentaine de mètres de profondeur.

A la suite de ces acquisitions, les Boissy purent ou-vrir la maison sur l'arrière pour accéder au jardin, et c'est peut-être à cette occasion que les deux tourelles furent ajoutées à la bâtisse (voir photo ci-dessus). Ils ne la conservèrent cependant plus très longtemps.

FAMILLE CHÉRON

En 1862, les Boissy vendirent la propriété, alors qua-lifiée de « maison bourgeoise », à Claude Auxence Chéron, cultivateur locataire de la ferme de la Lé-vrière à Marines. Natif de Lierville dans l'Oise, et déjà âgé de 63 ans, il était le fils de Louis Ché-ron, à l'origine de la branche des Chéron établie dans cette grande ferme et qui donna un maire à la commune.

Devenue veuve en 1871, Madame Claude Auxence Chéron conserva la maison et fit en 1874 l'acqui-sition d'une grange en bordure de la rue Sainte-Barbe et d'une portion de terrain dans le prolon-gement, qui permirent d'agrandir encore le jardin.

A la mort de Mme Chéron en 1883, la propriété, évaluée à 25.000 francs, fut attribuée à sa fille Clé-mence Caroline. Elle n'y habita pas mais souhaita qu'elle restât le plus longtemps possible dans la fa-mille. C'est pourquoi à sa mort, en 1886, la maison familiale revint à son frère Auguste Léopold Chéron qui habitait la ferme de la Lévrière.

La maison continua à rester au gré des générations propriété de la famille Chéron jusqu'en 1948.

A la veille de la première guerre mondiale, la mai-son fut mise à disposition de l'école privée de filles « Jeanne d'Arc » dirigée par Melle Charlotte Ru-dot. Elle comptait une classe pour les petites et une pour les grandes. (Photo école Jeanne d'Arc)

Joseph Chéron fit construire en 1926 l'extension style Arts Déco qui empiéta sur le jardin, sacrifiant une des deux tourelles de la maison. Il procéda éga-lement à la même époque à une redistribution des pièces rendant la maison confortable.

C'est dans ces lieux que Joseph Chéron, qui fut à deux reprises maire de Marines, mourut en 1932, sans postérité, et laissant la moitié de la maison qui lui appartenait à sa veuve Marthe Henriette Petit. Cette dernière vécut jusqu'en 1966.

Elle consacra dès lors le reste de son existence à l'éducation religieuse des petits marinois.

L'école « Jeanne d'Arc » ressurgit ; elle accueil-lait encore 25 jeunes filles en 1945 et fonctionna jusqu'en 1948.

